



PALMARÈS
2023

**DES VILLES
ET VILLAGES
FLEURIS**

CAMPAGNE DÉPARTEMENTALE



Département Fleuri

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Nord

Le Département est là →



ÉDITO

Nous sommes honorés de vous réunir à Hazebrouck pour cette 65e cérémonie de remise des prix de la Campagne départementale des Villes et Villages Fleuris du Nord.

Promouvoir un territoire accueillant, où il fait bon vivre, est l'objectif que le Département poursuit avec conviction grâce au développement du label « Villes et Villages Fleuris ». Le Nord est multiple, le Nord est unique, tout comme ses paysages : les valoriser par le végétal, c'est construire la ville et les bourgs de demain, leur donner du sens et renouer une relation de proximité avec les habitants et les visiteurs. C'est aussi participer à un Nord plus durable, plus solidaire, conscient des enjeux de notre époque.

Cette année, une nouvelle fois, le Département a su s'illustrer par la qualité de son cadre de vie.

Nous pouvons nous féliciter du nombre de participants de la campagne 2023 car, en plus des 105 communes déjà labellisées « Villes et Villages Fleuris », se sont inscrits dans la démarche 50 communes, 36 particuliers et 5 équipements touristiques. Les résultats sont également remarquables : **6 communes ont obtenu leur 1^{er} fleur, 8 communes leur 2^e fleur, Dunkerque est proposée à l'obtention de la 4^e fleur en 2024 et enfin Valenciennes a décroché la plus haute distinction du label : la fleur d'Or !**

Le Nord incarne ainsi son label « Département Fleuri » en soutenant et valorisant l'engagement de chacun. Ce label, décerné par le Conseil National des Villes et Villages Fleuris à seulement 15 Départements à ce jour, fédère actuellement les acteurs de la démarche autour de la candidature du Département en 2024. Cette distinction que le Nord a renouvelée tous les 5 ans depuis 1999, témoigne du succès de l'accompagnement continu proposé par le jury départemental et salue la mobilisation collective en faveur de la qualité de vie des

Nordistes et du développement touristique. Cet accompagnement des communes se traduit par des conseils et par un programme annuel de journées techniques. Cette année a été également marquée par la mise en place d'un nouveau dispositif basé sur l'entraide et l'échange entre communes labellisées et en voie de labellisation. Les résultats ont été probants, car en 2023, 100% des communes proposées à la 1^{er} fleur l'ont obtenue !

Nous adressons nos plus sincères félicitations à tous les participants pour leur engagement en faveur de la préservation de l'environnement, leur inventivité, leur motivation et leur implication personnelle et collective dans cette démarche.

Nous remercions également chaleureusement pour leur coopération, Mady DORCHIES-BRILLON et Patricia POUPART, Conseillères régionales et co-Présidentes du jury de fleurissement Hauts-de-France, et l'équipe de Hauts-de-France Tourisme.

Tout au long de l'année, les membres du jury ont sillonné notre département, afin de mettre leur expertise au service de la réussite des candidats. C'est avec grand plaisir que nous leur exprimons aujourd'hui toute notre reconnaissance, ainsi qu'aux partenaires et aux professionnels dont le soutien nous est indispensable.

Enfin, nous avons la chance d'être accueilli par la ville d'Hazebrouck et par son Maire Valentin BELLEVAL, vice-président du Département du Nord, que nous remercions vivement. Nous pouvons d'ailleurs saluer l'investissement de la commune dans la valorisation de son cadre de vie récompensé par un classement 2 fleurs au palmarès régional.

Christian POIRET
Président du Département du Nord

Sébastien SEGUIN
Vice-Président en charge du Tourisme et de la mobilité douce

SOMMAIRE

- Le Nord Département fleuri **4**
- Principaux résultats 2023 **5**
- Classement au niveau départemental (communes) **6**
- Maisons **11**
- Gîtes ruraux et meublés de tourisme **13**
- Hôtellerie de plein air **13**
- Villes et Villages Fleuris du Nord **16**



En France, **15 Départements** détiennent actuellement le label « Département fleuri ». Le Nord a obtenu cette distinction en 1999, renouvelée tous les 5 ans depuis et confirmée en 2019. Cette récompense distingue le dynamisme des Départements pour leur rôle moteur dans la formation, la communication et la sensibilisation favorables au développement durable des territoires.

Le Département du Nord affiche fièrement **105 communes labellisées** villes et villages fleuris

9 d'entre-elles (Boussières-Sur-Sambre – Caudry – Douai – Grande-Synthe – Gravelines – Lambersart – Roubaix – Tourcoing – Valenciennes) voient le panneau 4 fleurs apposé à leur entrée.



<p>BOUSSIÈRES-SUR-SAMBRE</p> <p>4 fleurs depuis 2011, obtient en 2017 la fleur d'or.</p>	<p>GRAVELINES</p> <p>4 fleurs depuis 2013, a été primée fleur d'or en 2016.</p>
<p>VALENCIENNES</p> <p>4 fleurs depuis 2015, reçoit la fleur d'or en 2023</p>	
<p>GRANDE-SYNTHÉ</p> <p>4 fleurs depuis 1991, a été classée capitale de la biodiversité en 2010, meilleure ville moyenne pour la biodiversité en 2018 et a obtenu la fleur d'or en 2009 et en 2015.</p>	<p>TOURCOING</p> <p>4 fleurs depuis 2005 détient également la fleur d'or en 2013.</p>

Suite aux délibérations des jurys régionaux et nationaux, 105 communes sont labellisées dans le Département du Nord.

Communes proposées par le jury départemental et visitées en 2023 par le jury régional qui obtiennent le label Ville ou Village Fleuri 1 fleur :

- BOUCHAIN
- RÂCHES
- FOURMIES
- ROMBIES-ET-MARCHIPONT
- HAUCOURT-EN-CAMBRESIS
- ZEGERSCAPPEL

Communes proposées par le jury départemental pour le passage du jury régional en 2024 :

- CYSOING
- QUESNOY-SUR-DEULE
- VIEUX-BERQUIN

Commune proposée par le jury régional pour le passage du jury national en 2024 et l'obtention de la 4^e fleur :

- DUNKERQUE



PRIX DÉPARTEMENTAL DE L'ACTION PÉDAGOGIQUE

Ce prix départemental récompense une commune, une association ou un établissement municipal (hors écoles) ayant mis en place des actions pédagogiques remarquables pour initier le public au jardinage et/ou le sensibiliser aux pratiques respectueuses de l'environnement.

Le prix 2023 a été attribué à **VALENCIENNES ET SON CCAS**.



PRIX DÉPARTEMENTAL DES JARDINS FAMILIAUX ET PARTAGÉS

Il est décerné à des jardins collectifs dont la globalité de l'aménagement est durable et qualitative, c'est-à-dire qu'il recoupe les notions de fonctionnalité, convivialité, solidarité et d'écologie.

Le prix des jardins familiaux a été attribué à Valenciennes et son CCAS pour les jardins du Cœur et de la Solidarité.

Les prix d'encouragements ont été attribués à :

- **ARLEUX** pour ses « jardins au bord de l'eau »
- **SAINT-AUBERT** pour son jardin partagé
- **VALENCIENNES ET SON COMITÉ DE QUARTIER** pour les jardins familiaux du Vignoble.

PRIX DE LA PRÉSERVATION DU PATRIMOINE ARBORÉ

Il distingue les communes soucieuses de développer leur patrimoine arboré, de le préserver et de prévoir son renouvellement via la mise en place d'un plan de gestion autour de patrimoine.

Le prix 2023 est attribué à **HELLEMMES**.



PRIX DE LA PARTICIPATION CITOYENNE

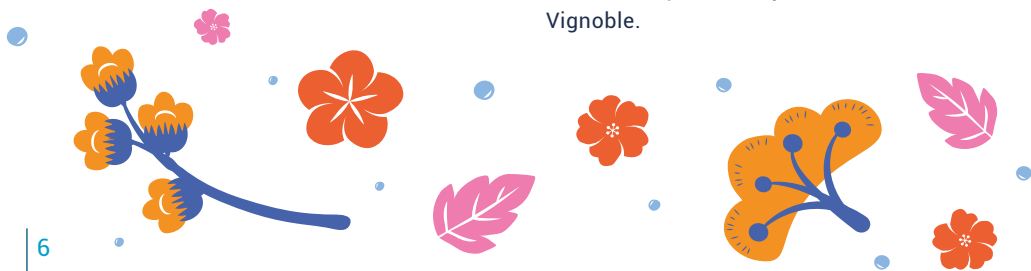
Il prime une politique communale dont la participation citoyenne est le fil conducteur pour améliorer la qualité du cadre de vie des habitants tout en favorisant le lien social.

Le prix a été attribué à la commune de **CAUDRY**, son Espace de vie sociale, son Conseil municipal des seniors et à son Conseil municipal junior pour leur jardin participatif sur le site de l'ancien stade nautique.



PRIX DE LA VALORISATION DU PATRIMOINE

Le prix a été attribué à **WALINCOURT-SELVIGNY** pour son travail avec l'association des Amis du Vieux Moulin de restauration et d'entretien de son moulin à vent et pour les animations qui y sont organisées pour le faire vivre.



CLASSEMENT AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL

155 COMMUNES ont participé à la 65^{ème} campagne des Villes et Villages Fleuris

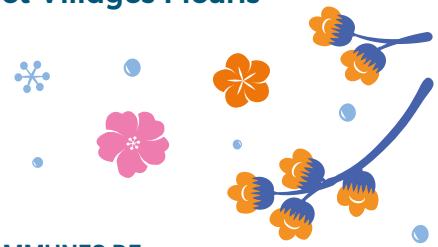
COMMUNES DE MOINS DE 500 HABITANTS

Mention **TRÈS BIEN**

- BISSEZEELE

Mention **BIEN**

- WAMBAIX



COMMUNES DE 500 A 1 100 HABITANTS

Mention **TRÈS BIEN**

- ORSINVAL
- TERDEGHEM

Mention **BIEN**

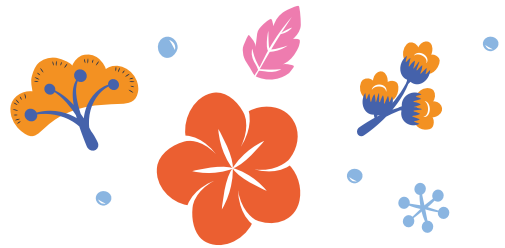
- HARGNIES
- NIERGNIES
- RUBROUCK
- VILLERS-SIRE-NICOLE

Mention **ASSEZ BIEN**

- LES RUES DES VIGNES
- VIEUX-RENG

ENCOURAGEMENTS

- AUBENCHEUL-AU-BAC



COMMUNES DE 1 501 À 2 500 HABITANTS

Mention **TRÈS BIEN**

- POIX-DU-NORD
- WALINCOURT-SELVIGNY
- ZUYDCOOTE

Mention **BIEN**

- REXPOEDE
- SAINT-AUBERT
- WAVRECHAIN-SOUS-DENAIN

Prix de la **1^{ère} PARTICIPATION**

- ILLIES



COMMUNES DE 1 101 À 1 500 HABITANTS

Mention **TRÈS BIEN**

- VRED
- WINNEZEELE

Mention **BIEN**

- ETROEUNGT
- QUAEDEPRE
- WANDIGNIES-HAMAGE

Mention **ASSEZ BIEN**

- NEUF-BERQUIN



COMMUNES DE 2 501 À 3 500 HABITANTS

Mention **EXCELLENCE**

- VIEUX-BERQUIN

Mention **TRÈS BIEN**

- HOUPLIN-ANCOISNE

Mention **BIEN**

- ARLEUX
- CAMPHIN-EN-PEVELE
- THIANT

Mention **ASSEZ BIEN**

ENCOURAGEMENTS

- MARPENT



COMMUNES DE
3 501 À 5 000 HABITANTS

Mention **EXCELLENCE**

- CYSOING

Mention **TRÈS BIEN**

- FORT MARDYCK

Mention **BIEN**

- ABSCON
- CRESPIN
- HERIN
- LEFFRINCKOUCKE
- STEENWERCK

Mention **ASSEZ BIEN**

- GONDECOURT

COMMUNES DE
5 001 À 7 500 HABITANTS

Mention **EXCELLENCE**

- QUESNOY-SUR-DEULE

Mention **TRÈS BIEN**

- TEMPLEUVE-EN-PEVELE
- WALLERS

COMMUNES DE
7 501 À 10 000 HABITANTS

Mention **BIEN**

- CAPPELLE-LA-GRANDE
- MERVILLE

COMMUNES DE
10 001 À 15 000 HABITANTS

Mention **TRÈS BIEN**

- SOMAIN

Mention **BIEN**

- ANICHE

 **CATÉGORIE**
CANDIDATS PARTICULIERS

MAISONS AVEC JARDIN

Mention **EXCELLENCE**

- **M. BOUTON**
274 rue Denis
LOON-PLAGE

- **Mme SORY**
44 rue Goffaux
VIEUX-RENG

Mention **BIEN**

- **Mme CASIER**
18 la Roseraie
REXPOEDE

- **M. et Mme DE GENDT**
rue du Général de Gaulle
ZEGERSCAPPEL

- **Mme ELLEBOODE**
30 rue des Saules
LOON-PLAGE

- **M. et Mme FACON**
72 paeperstraete
BAILLEUL

- **M. GAREZ**
49 rue de Binche
VIEUX-RENG

- **M. LANIEZ**
16 rue du Roucou
SAINT-SAULVE

- **M. MARKIEWICZ**
30 rue Pegoud
VALENCIENNES

Mention **TRÈS BIEN**

- **M. AMEYE**
26 rue Henri Bracq
CAUDRY

- **Mme BAILLEUX**
20 route de Bavay
LE QUESNOY

- **Mme FERNANDEZ**
1 rue Edouard Hue
SAINT-SAULVE

- **M. MEAUSOONE**
6 bis Grand Rue
FRASNOY

- **M. STIVALA**
44 rue de Roost-Warendin
DOUAI

- **M. WAREMBOURG**
2 bis chemin des Templiers
ZEGERSCAPPEL

MAISONS AVEC JARDINET

Mention **EXCELLENCE**

- **M. et Mme THORRION**
34 route de Boussois
ASSEVENT

Mention **TRÈS BIEN**

- **M. DEPOORTER**
3 résidence Victor Hugo
REXPOEDE

Mention **BIEN**

- **M. et Mme CAFFIERI**
9 Grand Rue
FRASNOY
- **Mme CALCOEN**
18 rue Mozart
LOON-PLAGE
- **M. et Mme KWIATKOWSKI**
523 rue de Gallieni
LAMBRES-LEZ-DOUAI
- **M. QUENOY**
41 rue du Colonel Lefranc
LAMBRES-LEZ-DOUAI
- **Mme RATAJCZAK**
178 rue Jacques Brel
DOUAI

Mention **ASSEZ BIEN**

- **M. BEGUIN**
108 Chaussée Gramme
TOURCOING
- **Mme DOUAI**
16 rue de la Paix
WAVRECHAIN-SOUS-DENAIN
- **M. SAUTIERE**
140 avenue Apollinaire
SAINT-SAULVE
- **M. WATTEEUW**
63 rue Poincaré
BOURGHELLES

ESPACES SANS TERRE FAÇADES ET PAS DE PORTE

Mention **TRÈS BIEN**

- **Mme CITERNE**
21 rue Jean Jaurès
BOURGHELLES

Mention **BIEN**

- **Mme JERET**
54 rue Achille Testelin - Impasse des
Lilas n°11
BOURGHELLES
- **Mme MICHALCZAK**
14 Grand Rue
FRASNOY
- **Mme THILLY**
8 rue d'Estaires
NEUF-BERQUIN

Mention **ASSEZ BIEN**

- **M. ANGLADE**
36 rue des Récollets
VALENCIENNES



INITIATIVE COLLECTIVE

Mention **TRÈS BIEN**

- **Club des jardiniers bénévoles**
9 rue Clémenceau
BOURGHELLES

CATÉGORIE ÉQUIPEMENTS TOURISTIQUES

CHAMBRES D'HÔTES, GÎTES RURAUX ET MEUBLÉS DE TOURISME

Mention **EXCELLENCE**

- La Closeraie des Aubépines
Mme CLOET
8 rue des Chats
ZEGERSCAPPEL

Mention **TRÈS BIEN**

- La maison d'Eclaires
M. et Mme REVERT
10 rue de Beaufort
ECLAIBES

Mention **BIEN**

- Gîte de l'Amusette
M. MOLITOR
28 Chaussée Brunehaut
HARGNIES

HÔTELLERIE DE PLEIN AIR

Mention **TRÈS BIEN**

- Camping « La Garenne » ★★
Mme LELIEUR
5 chemin des Limites
GHYVELDE
- Camping « Ma campagne » ★★
Mme LELIEUR
67 route d'Uxem
GHYVELDE



AMBASSADEURS DE LA QUALITÉ DE VIE DU NORD

Lauréats de la mention « excellence » de la Campagne départementale des maisons et équipements touristiques fleuris, les ambassadeurs de la qualité de Vie du Nord constituent un réseau de candidats aux réalisations exemplaires.

Intègrent le réseau en 2023 :

Pour la catégorie « Maisons avec jardin » :

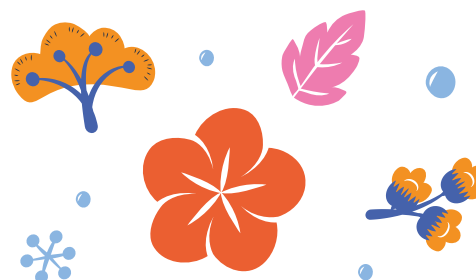
- M. BOUTON
274 rue Denis – LOON-PLAGE
- Mme SORY
44 rue Goffaux – VIEUX-RENG

Pour la catégorie « Maisons avec jardinet » :

- M. et Mme THORRION
34 route de BOUSSOIS - ASSEVENT

Pour la catégorie « Chambres d'hôtes, gîtes ruraux et meublés de tourisme » :

- La Closeraie des Aubépines – Mme CLOET
8 rue des Chats – ZEGERSCAPPEL



Ce réseau départemental a pour ambition de reconnaître et de créer l'émulation autour des initiatives individuelles ou collectives participant à la qualité de vie de leur commune et à l'accueil des visiteurs dans une démarche de développement durable du territoire.



Renseignements complémentaires au Département du Nord au :

03 59 73 86 62 ou pauline.dubois@lenord.fr

Pour suivre l'actualité des Villes et Villages Fleuris en Hauts-de-France, rendez-vous sur leur blog dédié :

hautsdefranceregionfleurie.com



La démarche repose sur une organisation à trois niveaux : départemental, régional et national. C'est l'équilibre des opérations menées par chaque niveau qui garantit la bonne organisation du label.

Le niveau départemental (Département du Nord)

- Organisation de la campagne départementale et présélection des communes pouvant être proposées au label Villes et Villages Fleuris.
- Animation du réseau départemental : mise en place de formations et de conseils à destination des communes.
- Promotion du label.

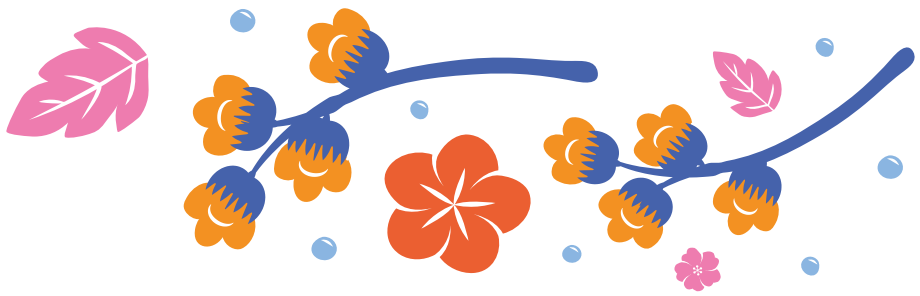
Le niveau régional (Comité Régional de Tourisme et des Congrès Hauts-de-France)

- Visite des communes proposées par les Départements pour l'attribution de la 1^{ère} fleur.
- Attribution et contrôle du label 1, 2 et 3 fleurs.
- Proposition des communes pour l'accession à la 4^{ème} fleur et aux prix spéciaux nationaux.
- Promotion du label.

Le niveau national (Conseil National des Villes et Villages Fleuris)

- Attribution de la 4^{ème} fleur.
- Animation, coordination et accompagnement du réseau des communes 4 fleurs, des départements et des régions, harmonisation du label dans les différentes régions.
- Promotion du label.





- ### 🌸🌸🌸 COMMUNES 4 FLEURS
- BOUSSIERES-SUR-SAMBRE
 - CAUDRY
 - DOUAI
 - GRANDE-SYNTHÉ
 - GRAVELINES
 - LAMBERSART
 - ROUBAIX
 - TOURCOING
 - VALENCIENNES

- ### 🌸🌸🌸 COMMUNES 3 FLEURS
- ANZIN
 - ARMENTIERES
 - AUBERS
 - BAILLEUL
 - BOURGHELLES
 - BOUSIES
 - CAMBRAI
 - CONDE-SUR-L'ESCAUT
 - COUDEKERQUE-BRANCHE
 - CROIX
 - DUNKERQUE
 - ENGLOS
 - ERQUINGHEM-LYS
 - FEIGNIES
 - HEM
 - HORDAIN
 - LA MADELEINE
 - LAMBRES-LEZ-DOUAI
 - LE QUESNOY
 - LIESSIES
 - LOON-PLAGE
 - MAUBEUGE
 - MONS-EN-BAROEUL
 - NAVES
 - NIEPPE
 - SAINS-DU-NORD
 - SAINT-AMAND-LES-EAUX
 - SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE
 - SAINT-SAULVE
 - SANTES
 - STEENVOORDE
 - TEMPLEMARS
 - VIEUX-CONDE
 - WAMBRECHIES

- ### 🌸🌸 COMMUNES 2 FLEURS
- ANSTAING
 - ARMOUITS-CAPPEL
 - AULNOY-LEZ-VALENCIENNES
 - BERTHEN
 - BEUVRAGES
 - BOUSSOIS
 - CAGNONCLES
 - CARNIN
 - CUINCY
 - ECLAIBES
 - ESCAUTPONT
 - ESTOURMEL
 - FOURNES-EN-WEPPES
 - FRASNOY
 - FRETIN
 - HAZEBROUCK
 - HORNAING
 - JEUMONT
 - LA GORGUE
 - LE CATEAU CAMBRESIS
 - LE FAVRIL
 - LESQUIN
 - LILLE
 - LOCQUIGNOL
 - MARLY
 - MARQUETTE-LEZ-LILLE
 - NOYELLES-SUR-ESCAUT
 - ONNAING
 - ORCHIES
 - PECQUENCOURT
 - PETITE-FORET
 - SAINGHIN EN MELANTOIS
 - VERLINGHEM
 - WERVICQ-SUD

- ### 🌸 COMMUNES 1 FLEUR
- ASSEVENT
 - BERLAIMONT
 - BOUCHAIN
 - BERTHEN
 - CAMPHIN-EN-CAREMBAULT
 - CLARY
 - ETH
 - FONTAINE-AU-PIRE
 - FOURMIES
 - HAUCOURT-EN-CAMBRESIS
 - HELLEMMES
 - HERZEELE
 - HOUPLINES
 - LA CHAPELLE D'ARMENTIERES
 - LOFFRE
 - MAZINGHIEN
 - METEREN
 - NEUVILLE-EN-AVESNOIS
 - OUDEZEELE
 - PONT-A-MARCO
 - PREMESQUES
 - PREUX-AU-SART
 - QUIEVRECHAIN
 - RACHES
 - ROMBIES-ET-MARCHIPONT
 - RONCHIN
 - SECLIN
 - TETEGHEM-COUDEKERQUE-VILLAGE
 - ZEGERSCAPPEL



Conseil National des Villes
et Villages Fleuris

Téledoc 311 – 6 Louise Weiss
75073 PARIS CEDEX 13
Tél : 01 44 97 06 41
www.villes-et-villages-fleuris.com

Comité Régional de Tourisme
et des Congrès Hauts-de-France

5 rue des Précurseurs – CS 90484
59654 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX
Tél : 03 66 21 19 84
www.hautsdefranceregionfleurie.com



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Mission Villes et Villages Fleuris du Nord

villesetvillagesfleuris@lenord.fr

03 59 73 86 62



Nord

Le Département est là →